

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 octobre 2011

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 14 juin 2011, à 18h30, à la Mairie.

Présents : M. Mazard, Maire, M. Daniel, Mme Massacrier, M. Nogues, Mme Torcol, Mme Veret, Maires adjoints, Mme Anesa, M. Artus, M. Belfiore, M. Bœuf, Mme Boisgontier, M. Demeyère, M. Dorilleau, M. Foucault, Mme Liéby, Mme Mary, Mme Millet-Rousselet, M. Pilon, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Anesa, Mme Atzori, M. Aubry, Mme Darbeaud, M. Giraud, M. Gragy, Mme Lança-Serpe, M. Laplanche, Mme Robert, Mme Vieira.

Pouvoirs : de M. Aubry à M. Daniel, de Mme Atzori à Mme Boisgontier, de Mme Darbeaud à M. Foucault, de M. Giraud à M. Demeyère, de Mme Lança-Serpe à Mme Massacrier, de Mme Robert à M. Mazard, de Mme Vieira à Mme Véret.

Secrétaire de séance : M. Claude Artus.

URBANISME OPERATIONNEL – LOTISSEMENT DES COURANCES – VENTE DES TERRAINS

Suite à la délibération du 24 juin dernier ayant fixé les prix et conditions de vente, quatre réservations de terrain ont été enregistrées sur les cinq lots du lotissement communal des Courances.

Les réservataires ayant besoin d'une promesse de vente pour l'obtention de prêts immobiliers, le Conseil Municipal unanime autorise le Maire à signer ces promesses de vente ainsi que, le moment venu, les actes de vente.

Seul le lot n°1 de 622 m² reste à vendre pour le prix de 133 906 €.

IMPOTS ET TAXES

Taxe communale sur la consommation finale d'électricité – Détermination du coefficient multiplicateur :

A compter du 1^{er} janvier 2012, une nouvelle taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TLCFE), basée sur les quantités d'électricité consommées par les usagers, remplacera l'actuelle taxe sur l'électricité qui s'applique sur les montants facturés.

Le taux de cette nouvelle taxe pouvant être modulé par le Conseil Municipal, il est décidé à l'unanimité de le fixer à son maximum : 8,12, comme le propose le Syndicat Intercommunal des Energies de Seine et Marne (SIESM) qui a adopté le même coefficient multiplicateur pour les communes rurales qu'il représente.

Urbanisme opérationnel – Taxe d'aménagement – Fixation du taux :

La « taxe d'aménagement » (TA), nouvellement créée, remplacera dès le 1^{er} mars 2012, l'actuelle taxe locale d'équipement (TLE).

Cette taxe est instaurée de plein droit au taux de 1 % pouvant être porté à 5 % par délibération du conseil municipal.

Au vu des simulations fournies par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL), le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 3 %.

ENVIRONNEMENT – INSTALLATIONS CLASSEES – EXTENSION DE L'USINE BRIOCHE PASQUIER – ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 2 septembre 2011, le Préfet a soumis à enquête publique, du 26 septembre au 26 novembre 2011 inclus, la demande d'autorisation présentée par la société Brioche Pasquier pour l'extension de son usine du Châtelet-en-Brie afin d'augmenter ses capacités de production.

Le dossier, soumis à l'enquête, comprend, notamment, un résumé non technique de l'étude d'impact et de l'étude des dangers.

Après avoir pris connaissance du rapport de l'Inspection des installations classées de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France (DRIEE), ainsi que de l'avis du Préfet de Région, autorité environnementale, le Conseil Municipal émet un avis favorable unanime à la demande d'autorisation présentée par la société Brioche Pasquier Châtelet.

PERSONNEL COMMUNAL

Assurance groupe – Mandat au Centre de Gestion pour souscrire les conventions d'assurance :

Comme 404 collectivités du département, la Commune adhère au contrat d'assurance groupe du Centre de Gestion (CG77) garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel communal en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service.

Le contrat actuel arrivant à terme le 31 décembre 2011, le Conseil Municipal unanime donne mandat au CG 77 pour le remettre en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert et pour souscrire des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée.

Le Maire est autorisé à signer ces conventions.

Suppression et création d'emploi et de poste :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal prend à l'unanimité les décisions suivantes :

- suppression d'un emploi à temps complet d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe (indices bruts 297-388) et d'un poste contractuel d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet dans les services scolaires ;
- création d'un emploi à temps complet d'adjoint administratif de 1^{ère} classe (indices bruts 298-413), à compter du 1^{er} juillet 2011, et d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe stagiaire (indices bruts 297-388), à compter du 1^{er} novembre 2011.

Il est précisé que ces changements d'emploi et de poste n'ont pas d'incidences significatives sur le budget communal.

INFORMATIONS DU MAIRE

Adduction d'eau au hameau de Saveteux : le Maire et le représentant de la SA Saveteux Participations adressent un courrier commun au Préfet de Seine et Marne pour solliciter un financement complémentaire de 70 000 € en compensation de la baisse des subventions de l'Agence de l'Eau et du Département.

Chemins de randonnée : le Maire rend compte de son entretien avec M. Cochet, fils, et attend sa réponse sur la proposition de cession à la Commune d'une bande de terrain pour l'emprise de l'itinéraire de randonnée n°1. Le Maire indique que M. Cochet vient de labourer cette emprise. La nécessité d'entreprendre une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique se précise.

Maison de retraite : les négociations avec le Centre hospitalier de Montereau concernant le terrain d'assiette d'un nouvel établissement sont au point mort en raison de l'échec d'un projet d'entretien entre le Maire et la Président du Centre hospitalier.

Chantiers en cours : à la demande du Maire, M. Daniel fait le point sur les travaux du giratoire sur la RD 605, du magasin Leclerc et de la zone d'activités qui ont démarré simultanément.

Association Catholique d'Entraide : l'association a libéré les locaux qu'elle occupait place Robillard et qui recevront la Police Municipale dès le début de l'année 2012. L'association a été réinstallée dans une salle vacante à côté de la salle de danse dans l'enceinte de l'école des Grands Bois.

AGENDA

Le Maire rappelle les prochaines manifestations dans la Commune :

Octobre :

- samedi 15 octobre :
 - « Bourses aux collections » du Foyer Rural, à la Bergerie, de 9h à 17h ;
 - « Troc de livres » à la Médiathèque, de 10 à 12h et de 14 à 17h ;
- samedi 22 et dimanche 23 : « 3^{ème} Forum de Généalogie et d'Héraldique » organisé par la SHCB, à la Bergerie ;
- vendredi 28 : don du sang salle Robillard, de 14 à 21h ;

Novembre :

- samedi 5 : « Gala de danse » organisé par le CLCE, à 20h30, salle de la Bergerie ;
- dimanche 6 : « Bourse aux décorations de Noël » du Foyer Rural, à Robillard, de 9 à 17h30 ;
- vendredi 11 : cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, au Monument aux Morts au cimetière, à 11h ;
- samedi 12 :
 - « Troc de livres » à la Médiathèque ;
 - Soirée dansante du Foyer Rural à la Bergerie à 20h ;
- vendredi 18 et samedi 19 : vente annuelle du Club des Séniors, salle des Granges ;
- samedi 19 et dimanche 20 : « les trouvailles du Père Noël », organisées par le CLCE, à la Bergerie, de 10 à 18h ;
- samedi 26 : « Loto de l'USC », salle de la Bergerie, à 20h30.

INTERVENTIONS DIVERSES

M. Daniel rend compte de la dernière réunion de la commission des travaux et du cadre de vie qui étudie les possibilités d'améliorer la sécurité routière en ville en réduisant la vitesse de circulation des véhicules.

Le Maire lève la séance à 20 h.

Signé : Claude Artus.